

# AGENTS DES CMB : LA CGT INTERPELLE L'ADMINISTRATION

*La CGT a attiré l'attention de la DGS sur les vives inquiétudes et le mécontentement croissant des agents des CMB concernant la mise en place au 1er Janvier 2026 du logiciel de gestion du temps de travail, e-Temps.*



L'ABSENCE DE CONCERTATION PRÉALABLE : LE DÉPLOIEMENT DE CET OUTIL A ÉTÉ EFFECTUÉ SANS CONSULTATION DES ÉQUIPES DE TERRAIN. CE MANQUE DE DIALOGUE EN AMONT EST PERÇU COMME UN MANQUE DE RECONNAISSANCE DES SPÉCIFICITÉS MÉTIERS ET NUIT À L'ADHESION DES AGENTS AU PROJET.

L'absence de souplesse et le sentiment d'une gestion purement comptable du temps de travail dégradent actuellement le climat social au sein des services.

EN EFFET, LES ORGANISATIONS SYNDICALES N'ONT ÉTÉ NI CONSULTÉES, NI INFORMÉES DE CETTE NOUVELLE MISE EN PLACE. LA CGT N'EST PAS CONTRE UNE ÉVOLUTION DU MODE DE FONCTIONNEMENT, MAIS L'ENSEMBLE DES PROBLÉMATIQUES DOIT ÊTRE MIS SUR LA TABLE.

**POUR LA CGT, LE MODÈLE EN PLACE AVEC LA FUSION DE L'ATELIER DU SIÈGE ET DU CMB DE DAINVILLE DOIT ÊTRE MIS EN ŒUVRE PARTOUT !**

## LA PROPOSITION DE LA CGT :

Les agents des CMB doivent pouvoir choisir entre les deux solutions :

- Garder le fonctionnement et le régime ATTEE
- Ou basculer sur le régime général des agents du Département



# **LES AGENTS DES CMB DOIVENT BENEFICIER DE CARRIÈRES FAVORISÉES ET D'UN SALAIRE À LA HAUTEUR DES QUALIFICATIONS !**

**Les spécificités de vos métiers doivent être reconnues !**

## **LA CGT REVENDIQUE POUR LES AGENTS DES CMB :**

- Des carrières débloquées : passage pour tous sans critères au grade d'agent de maîtrise puis d'agent de maîtrise principal mais aussi avec une passerelle au grade de technicien !
- Une revalorisation du régime indemnitaire pour reconnaître enfin votre expertise.
- Le maintien et l'amélioration des acquis spécifiques (repas, déplacements...).
- L'amélioration de vos conditions de travail.
- Des renforts en personnel dans tous les CMB...

## **LA CGT AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU PAS-DE-CALAIS**

Deuxième force syndicale du département

Première force syndicale chez les catégories C

Des élus partout : en CST, dans toutes les CAP et en CCP

**LA CGT,  
TOUJOURS  
À VOS CÔTÉS !**



*Bruce Ritter*  
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL  
06.20.72.86.67  
ritter.bruce@pasdecalais.fr



*Anne Gossart*  
SECRÉTAIRE GÉNÉRALE ADJOINTE  
06.17.57.31.39  
gossart.anne@pasdecalais.fr

**cgt@pasdecalais.fr**



**03.21.21.69.67**

La CGT du Conseil Départemental  
du Pas-de-Calais  
51 rue d'Amiens 62000 ARRAS